

Prix de la France moche : quand François Morel cite 21 fois Montalieu-Vercieu dans sa chronique sur France Inter



Panneaux publicitaires à Montalieu-Vercieu. Photo archives Le DL/Mourad ALLILI

Le comédien, chanteur et chroniqueur de France Inter François Morel, a cité, [dans son billet de ce vendredi 14 octobre, 21 fois la commune Montalieu-Vercieu](#) en moins de quatre minutes...

Avec beaucoup d'humour, il se moque du maire de cette bourgade iséroise de 3500 âmes, [qui a déposé plainte en février dernier contre Paysages de France](#). Cette association, qui milite contre l'affichage publicitaire illégal, avait décerné en 2021 [son prix "France moche"](#) à Montalieu-Vercieu pour dénoncer la multiplicité des panneaux publicitaires dans la ville.

« Montalieu-Vercieu sortira donc infiniment grandie de cette affaire »

Christian Giroud, l'édile, qui invoque un préjudice d'image et une atteinte à la réputation, réclame à [Paysages de France](#) la coquette somme de 3,5 millions d'euros. Dans sa chronique François Morel égratigne l' élu isérois lui faisant remarquer qu'avant ce prix « il n'avait jamais entendu parler » de sa commune qui selon lui « sortira donc infiniment grandie de cette affaire puisque rien que dans cette chronique, diffusée sur la radio la plus écoutée de France à une heure de grande écoute, le nom de Montalieu-Vercieu sera prononcé un nombre de fois sans doute supérieur au nombre jamais prononcé sur l'antenne de France Inter depuis sa création en 1947 ». Reste à savoir si les habitants et leur maire apprécieront le trait d'humour.